

Prince Albert, en Saskatchewan, la réception des transmissions de SPOT sera assurée pour tout le Canada et les États-Unis.

Quand le ministre a annoncé ce projet, il a souligné que ce projet sera avantageux pour ceux qui sont chargés de la gestion des ressources, ce qui, a-t-il précisé, devrait inciter les Canadiens à investir davantage dans ce nouveau secteur technologique. Par ailleurs, a-t-il ajouté, l'industrie canadienne dans son ensemble en profitera tout autant. Le Canada est un chef de file mondial dans le domaine de la technologie des stations réceptrices et du traitement des données transmises par satellite, et la station ultramoderne de Gatineau constituera un témoignage probant des capacités du Canada tout entier dans le domaine de la technologie de pointe.

Voilà donc que déjà ces efforts d'équilibrer le développement est amorcé du côté de l'Outaouais québécois.

Je voudrais aussi signaler qu'il y avait un autre élément très marquant qui fait ressortir ce déséquilibre de développement économique d'un côté par rapport à l'autre côté de la rivière et aussi le développement du reste de l'Outaouais québécois par rapport à la ville de Hull qui, jusqu'à maintenant, a été choyée. Nous en sommes heureux pour la ville de Hull, mais nous croyons vraiment qu'il est temps d'étendre ce développement à toute la région de l'Outaouais québécois.

Au niveau des emplois gouvernementaux dans l'Outaouais québécois et aussi dans les municipalités que je mentionnais précédemment du côté de l'Ontario, la répartition est très déséquilibrée. Par exemple, Ottawa: population 295,168, 45 p. 100 de la population étudiée comprennent 78,900 emplois, 77 p. 100, c'est-à-dire, 267 emplois par 1,000 habitants pour la région de la capitale nationale. Nepean: population 84,000, dont 13 p. 100 de la population de la région, 1,000 emplois, 1 p. 100. Hull: 56,220 habitants, 9 p. 100 de la population, 19,200 emplois gouvernementaux, dont 19 p. 100. Gatineau: 74,985 habitants, 12 p. 100 de la population, 150 emplois fédéraux. Donc, il y a là un déséquilibre qu'il faut vraiment régler. Je pourrais aussi citer Gloucester qui se retrouve avec un demi p. 100 ou 6 emplois. Kanata avec 1,210 emplois gouvernementaux, 61 du gouvernement fédéral. Et Vanier où on a 1 p. 100 seulement des employés gouvernementaux. Alors on peut voir le déséquilibre à ce moment-là.

Le déséquilibre se montre aussi au niveau du logement social dans la région de l'Outaouais. On remarque un rapport de quatre logements sociaux par 1,000 résidents à Gatineau contre 18 logements sociaux pour 1,000 résidents à Hull. Alors déjà là voyant la population supérieure à Gatineau, il faut vraiment qu'on se penche sur ce déséquilibre de développement.

#### *Loi constitutionnelle de 1867*

Le niveau de service, notamment, en ce qui concerne l'eau potable, est objet de restriction durant les mois chauds à Gatineau. La municipalité de Gatineau se penche sur ce problème en ce moment et essaie de le régler, mais à cause des fonds qui ont été alloués d'une façon encore déséquilibrée entre ces deux municipalités, il y a énormément de problèmes qui se produisent tous les étés, même que l'été dernier, on ne pouvait pas obtenir d'eau potable en quantité suffisante aux deux derniers étages de l'hôpital de Gatineau. C'est donc un problème vraiment cuisant.

Et enfin les industries de pointe pour lesquelles Gatineau est largement équipée en infrastructures d'accueil, et par le jeu des pressions et des influences, risquent encore d'être polarisées là où pratiquement il n'y a plus de place. En d'autres termes, Hull a bénéficié d'une énorme croissance et de la construction sur son territoire d'un grand nombre d'édifices soit commerciaux ou gouvernementaux, et maintenant se retrouve dans une situation où vraiment même son maire voudrait l'avouer, qu'il se cherche un centre ville, qu'il ne sait vraiment pas où se trouve le cœur de sa ville.

Alors, vu qu'on a déjà créé des problèmes d'embouteillage dans Hull, il semble que ce serait équitable et constructif qu'on veuille répartir ce développement ailleurs.

Maintenant, si on revoit la loi qui régit le nom et le territoire de la capitale nationale d'une façon que, encore, on souligne la ville de Hull et on dise «ses environs», mais quand même la ville de Hull... on va continuer à laisser dans l'esprit des gouvernants et des gestionnaires cette idée que, dans l'Outaouais, c'est Hull qui est la plus grande municipalité et qu'à ce moment-là sachant qu'elle a bénéficié d'une croissance incroyable, on se dira: Eh bien, il y a eu beaucoup de croissance du côté du Québec, alors on n'en fera plus. Et c'est faux. Voilà une autre raison pour laquelle je crois que ce projet de loi est mal structuré. Mais, monsieur le Président, je voudrais que le...

**Le président suppléant (M. Charest):** A l'ordre! Le député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier) a la parole.

**M. Gauthier:** Monsieur le Président, j'hésite à interrompre ma collègue de Gatineau (M<sup>me</sup> Mailly). Mais jusqu'à maintenant, en 55 minutes, on a entendu le côté québécois qui s'est prononcé dans ce débat. Il y a le député de Nepean-Carleton (M. Tupper), le député d'Ottawa-Vanier, moi-même, qui aimerions peut-être parler également dans ce débat. Et c'est là la preuve qu'il faudrait déférer cela à un comité pour qu'on puisse en discuter vraiment sérieusement et ne pas consacrer tout le débat pour tuer, avec amour, remarquez bien, le projet de loi du député de Hull-Aylmer (M. Isabelle). Je pense qu'il serait peut-être nécessaire que l'on puisse nous aussi parler dans ce débat.